

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2024

**GEL DES TARIFS DES TRANSPORTS PUBLICS PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES 2024 - (N° 2063)**

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CD29

présenté par

Mme Guetté, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher,
Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de trois mois à compter de la publication de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport portant sur les conséquences pour les usagers, des surcoûts et retards du Grand Paris Express.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous demandons à ce qu'un rapport portant sur les conséquences pour les usagers des surcoûts et retards du Grand Paris Express soit remis au Parlement par le Gouvernement.

Les infrastructures de ce projet sont étroitement liées aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Les lignes de métro 15, 16 et 17, qui en font partie, ont ainsi été mentionnées par la Mairie de Paris dans son dossier de candidature.

Le Grand Paris Express a concentré une partie importante des investissements de l'État en matière d'infrastructures de transports.

Le budget initial, évalué en 2010 à 19 milliards d'euros, aurait déjà été multiplié par plus de deux. Plusieurs articles de presse font par ailleurs état de présentations trompeuses visant à gonfler artificiellement la rentabilité des lignes, ainsi que de critiques quant à l'opacité de la gouvernance de la structure chargée de conduire les travaux.

Aussi, la mobilisation de ces sommes importantes pour ce projet, qui auraient pu être mobilisées pour l'amélioration immédiate des conditions de transport des Franciliens rend nécessaire l'information de la représentation nationale sur ce sujet.